



# La Tribune

96<sup>e</sup> année, no 234

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

www.cyberpresse.ca

## LE FEU S'ATTAQUE AUX PAPIERS SCOTT



Le feu s'est attaqué à l'usine des Papiers Scott, à Lennoxville, en fin de soirée hier. Vers 23 h, une quarantaine de pompiers combattait l'élément destructeur, qui jusque-là avait nécessité deux alertes.

Imacom, Vincent Cotnoir



**Marc Laprise**

marc.laprise@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Les opérations de l'usine de fabrication de papier hygiénique Scott de Lennoxville seront perturbées pendant quelques jours à la suite d'un incendie qui a partiellement détruit la structure de l'édifice, hier, en milieu de soirée. L'usine

compte une cinquantaine de travailleurs.

L'incendie aurait pris naissance à la suite d'une panne électrique dans la poussière de papier qui flotte un peu partout dans la section de la machine à papier, selon ce qu'il a été permis d'apprendre de quelques travailleurs. L'opérateur de machine Robert Gaumond a expliqué qu'après avoir remis le système en fonction, la surchauffe des séchoirs à papier a sans doute été l'élément déclencheur.

Les cinq travailleurs qui étaient présents ont combattu le feu durant une quinzaine de minutes avant de s'avouer vaincus et de faire appel aux services des

pompiers. «Des incendies comme ça, il y en a souvent», raconte Alain Gagnon. Et on les éteint rapidement. Il y a des boyaux et de la pression d'eau en masse», pour aider les employés, tous formés à intervenir, à maîtriser les flammes.

Mais hier, vers 9 h 45, les flammes se sont logées dans la corniche de l'édifice et dans «des recoins difficiles d'accès». «On aurait bien continué», raconte encore Robert Gaumond, mais avec la boucane, on ne voyait plus rien. On ne pouvait pas aller plus loin. C'est drôle à dire, poursuit M. Gaumond, mais s'il n'y avait pas eu de panne électrique, il n'y aurait probable-

ment pas eu de feu.»

Deux alertes ont mené une quarantaine de pompiers à combattre l'élément destructeur durant au moins quatre heures. Le gros du travail, après la première intervention, a été de s'assurer qu'il n'y avait plus de feu dans la corniche et dans le toit de l'édifice.

Le travail des pompiers a été rendu plus délicat en raison de la présence d'une conduite de gaz dans le toit.

Propriété de la compagnie Kruger, Papiers Scott de Lennoxville fabrique le papier hygiénique de marque Cashmere (autrefois Cotonnelle).

## Marie-Antoinette tourne sur fond vert



**Laura Martin**

laura.martin@latribune.qc.ca  
ST-HUBERT

Le vert, c'est l'avenir.

Ne voilà pas le slogan d'un parti écologiste, mais le credo des réalisateurs québécois Francis Leclerc et Yves Simoneau, qui tournent en ce moment la toute première oeuvre au monde à être entièrement composée (à 99,8 % précisément) de décors virtuels.

Grâce à une technologie développée par la compagnie montréalaise Hybride, le docufiction Marie-Antoinette, avec Karine Vanasse dans le rôle-titre, est en passe de créer une petite révolution dans le monde du cinéma.

«Disons que ça prend une grande ouverture d'esprit pour s'engager dans un film expérimental comme celui-là», a déclaré Yves Simoneau (*Nuremberg*, *Dans le ventre du dragon*), hier, alors qu'on avait convié les représentants de la presse aux studios Melrose de Saint-Hubert pour découvrir l'envers, ou plutôt le vert, du décor de cette coproduction France-Québec. «Le cinéma traditionnel évolue. Ce procédé ouvre toutes les portes qui ne s'ouvriraient pas jusque-là.»

Pourtant, le projet a justement démarré parce que les portes du château de Versailles ne s'ouvriraient pas. Pas aux équipes de tournage. L'Américaine Sofia Coppola a, plus tôt cette année, obtenu le droit d'y entrer ses caméras, mais pas celui de toucher aux accessoires ni d'installer des éclairages. Alors, comment tourner un film sur l'ancienne reine de France sans avoir accès au palais de tous ses excès? En faisant du «copier-coller» avance!

Voir Marie-Antoinette en page A2



Imacom, Vincent Cotnoir

Karine Vanasse dans le rôle de Marie-Antoinette.

## Fini les bonbonnes d'eau réutilisables

François Cardinal

MONTREAL

Fini les bonbonnes d'eau réutilisables, le marché de l'embouteillage s'apprête à imiter l'Ontario en prenant le virage du jeter après usage. Un des plus importants embouteilleurs du Québec s'apprête à lancer dans quelques jours une bouteille de 15 litres qu'il sera impossible de réutiliser.

Cette technologie italienne, qui a bouleversé le marché ontarien en quelques mois à peine, pourrait avaler jusqu'à 70% du marché des bonbonnes d'eau au Québec en l'espace d'un an seulement, estiment des experts du milieu consultés par La Presse. Inquiet, Québec tentera d'ailleurs de mettre des bâtons dans les roues de ce marché potentiel.

Cette nouvelle bouteille pour refroidisseurs répond aux besoins de presque tout le monde, semble-t-il. Le client, d'abord, qui n'aime pas acheter une bouteille égratignée et qui rechigne à l'idée de payer une consignation de 10\$. L'épicier, ensuite, qui déteste avoir à faire bénévolement la manutention de ces grosses bouteilles.

Le seul perdant: le citoyen préoccupé par les questions environnementales, croit l'opposition officielle à Québec. «C'est ridicule et inacceptable», estime Stéphane Tremblay, critique en environnement. On avait un système qui avait fait ses preuves et on s'apprête à le remplacer par quelque chose qui ne peut que nuire à l'environnement.»

Certes, la bouteille sera recyclable comme toutes les autres de petit format puisqu'il s'agira du même plastique (polyéthylène terephthalate - PET). Mais cela n'effacera en rien les dommages que ce virage peut causer, croit-il. «Ça va sonner le glas de la bouteille réutilisable qu'on connaît depuis des décennies. J'espère que les Québécois sont assez alertes et qu'ils se scandaliseront au point de ne pas acheter cette bouteille.»

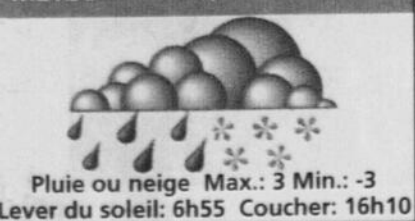
Les bouteilles d'eau bientôt consignées D5

Même son de cloche auprès de plus petits embouteilleurs comme Nutrinor, au Saguenay. «C'est une très mauvaise idée, croit Denis Brassard, directeur du secteur lait et eau. À Toronto, on le voit bien. Les camions de récupération sont complètement congestionnés par ces nouvelles bouteilles que le commun des mortels est incapable d'écraser.»

M. Brassard note qu'une bon-

Voir Fini les bonbonnes en page A2

### MÉTÉO



Pluie ou neige Max.: 3 Min.: -3  
Lever du soleil: 6h55 Coucher: 16h10

### INDEX

Agroalim.....C6	Le monde.....B2
Ann. class.....D4	Loterie.....A5
Arts.....D1	Météo.....D4
Décès.....D5	Mots croisés...D3
Éphémérides..D3	Opinions.....A6
Horoscope.....D3	Sports.....C1

## Guillaume Latendresse mate les Russes

Guillaume Latendresse a joué les héros en inscrivant trois buts dans une victoire de 7-4 des étoiles de la LHJMQ sur les étoiles russes, hier soir à Drummondville. À LIRE EN C1

### La Tribune

est

100%

RECYCLABLE!



LA VENTE HONDA 2005 BAT SON PLEIN!

Financement à 0% jusqu'à 60 mois

Tous les détails sur place.

CIVIC, ACCORD, CRV, ELEMENT, PILOT



HONDA  
Sherbrooke Honda  
2615, rue King Ouest 566-5322  
www.sherbrookehonda.com

127872



### Mon clin d'oeil

Stéphane Laporte

GM: Grosse Mise à pied.



### À LIRE DEMAIN



#### Vente au détail

La Chambre de commerce dénonce la menace des commerces temporaires

Nicolas Lemay

### La Tribune

Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.  
Édité et imprimé au  
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8  
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE  
Louise Boisvert

DIRECTEUR FINANCES ET ADMINISTRATION  
Yvon Gauvin

RÉDACTION  
(819) 564-5454  
Télécopieur 564-8098  
redaction@latribune.qc.ca

RÉDACTEUR EN CHEF  
Maurice Cloutier

ADJOINTE AU DIRECTEUR DE L'INFORMATION  
Jacynthe Nadeau

PRODUCTION ET INFORMATIQUE  
DIRECTEUR

René Béliveau

ADJOINTS

André Roberge

Steve Rancourt

Stéphane Garant

PUBLICITÉ  
(819) 564-5450

Télécopieur 564-5482

DIRECTRICE

Suzanne-Marie Landry

ADJOINTS

Alain LeClerc

Sophie Thibaudeau

ANNONCES CLASSÉES  
(819) 564-2222

Télécopieur 564-5482

Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

ABONNEMENT ET TIRAGE  
(819) 564-5466

Sans frais 1 800 567-6955

DIRECTEUR

André Cusseau

ADJOINT

Serge Nadeau

## Marie-Antoinette

Suite de la page A1

Les réalisateurs, accompagnés du directeur photo Guy Dufaux, sont d'abord allés prendre quelque 3500 clichés dans la maison des monarques, devenue aujourd'hui un incontournable du circuit touristique. Depuis une semaine, ils incrustent simultanément dans ces images les comédiens, qui, alourdis par les corsets et les perruques de cent étages, font leurs scènes dans un cyclo de couleur verte, soit un décor vide et monochrome.

Si les acteurs ont l'impression d'être au milieu de nulle part, les réalisateurs et techniciens, eux, rîvent devant les moniteurs, les voient

instantanément déambuler dans la galerie des Glaces ou prendre le thé au Trianon. Ils n'ont alors qu'à les diriger et régler les éclairages. «Le vrai défi est là. Il faut qu'on voie la lumière du jour sur les visages, quand ils sont supposés passer devant les fenêtres», a expliqué le réalisateur bien connu des Français, qui pourront voir le résultat sur France 3 l'an prochain. Ici, l'oeuvre de 90 minutes sera diffusée par Télé-Québec au cours de la saison 2006-2007.

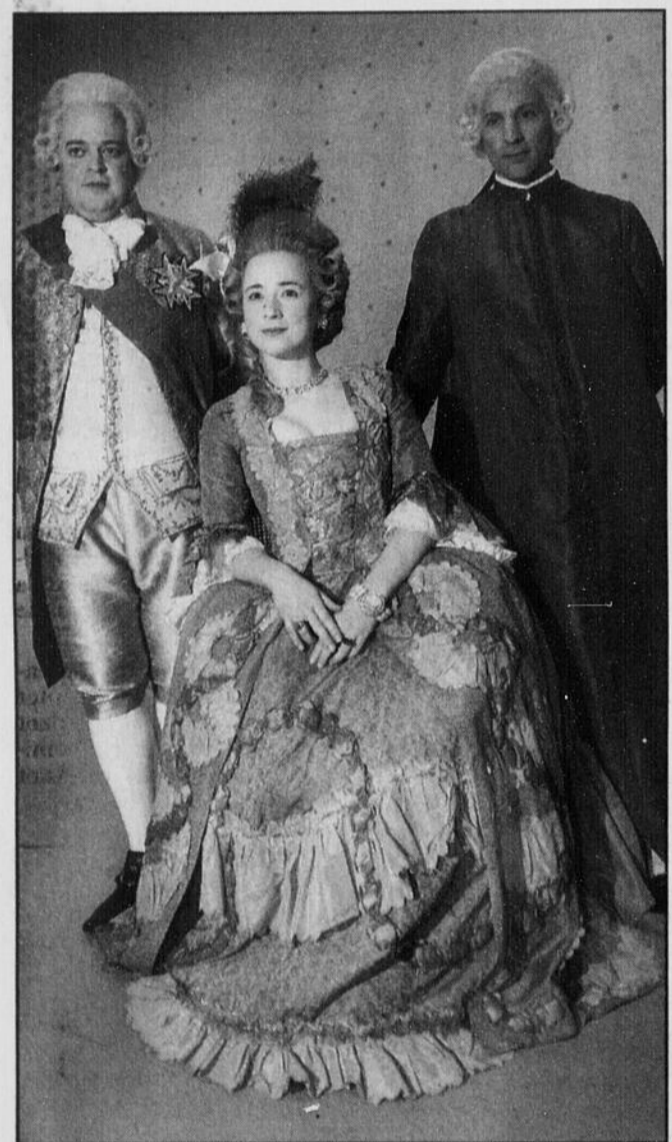
Cette technologie est fort économique. Au rythme de 8 ou 9 scènes par jour, le tournage sera bouclé en 15 jours. Cette technologie est toutefois acrobatique pour les acteurs, qui travaillent sans repère. «Nous sommes comme des fantômes. Nous passons à travers les murs», imageait Karine Vanasse, qui portait des verres de contact bleus, la couleur de ceux de l'Autrichienne.

Olivier Aubin joue son mari, le roi Louis XVI: «Des fois, les réalisateurs nous demandent de sortir par la porte. On ne sait pas où elle est la foutue porte! C'est très étrange, mais on finit par y prendre plaisir.»

«On ne peut que s'accrocher aux regards. Parce que ce n'est pas seulement une expérience technique. C'est une grande histoire que celle que l'on raconte», de préciser la comédienne drummondvilloise.

Le docufiction, qui misera sur la narration plus que les dialogues, reconstituera le parcours de Marie-Antoinette de son accession au trône, à l'âge de 14 ans, jusqu'à sa mort sous la guillotine, 24 ans plus tard, soit en 1793.

«Ceux qui pensent que Marie-Antoinette n'est qu'une chaîne de restaurants vont en apprendre beaucoup», a conclu Francis Leclerc (*Mémoires affectives*), qui ne prévoit pas passer «sa vie dans le vert». «Mais c'est toute une chance de jouer dans ce terrain de jeu.»



Imacom, Vincent Cotnoir

Pour le tournage du docufiction Marie-Antoinette, les acteurs Olivier Aubin, Karine Vanasse et David La Haye sont les cobayes d'une nouvelle technologie cinématographique. Jouant devant un fond complètement vert, ils voient ensuite leur image collée sur des décors virtuels.

## Fini les bonbonnes

Suite de la page A1

bonne traditionnelle (polycarbonate) peut être réutilisée jusqu'à 70 fois avant d'être jetée au recyclage. «Cela signifie qu'il me faudrait 314 camions de plus par année pour transporter la même quantité d'eau, déplore-t-il. En d'autres mots, il faudrait 628 voyages supplémentaires dans le parc des Laurentides! C'est épouvantable!»

Autre problème: les taux de recyclage au Québec par le bac de récupération sont très bas, autour de 26%. Voilà une des raisons qui incitent le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Thomas Mulcair, à prévenir les éventuels impacts de cette mise en marché. Le projet de loi qu'il entend déposer très prochainement pour imposer une consigne aux bouteilles d'eau (voir autre texte) contiendra en effet des dispositions «pour préserver le marché des contenants à remplissage multiple».

Ainsi, selon les informations obtenues, le nombre de contenants à remplissage unique d'eau de plus de quatre litres qu'une entreprise mettra sur le marché ne devra pas excéder 37,5% du nombre total de gros contenants vendus en une année. Le cas contraire, une redevance devra être versée au Fonds vert, une enveloppe prévue dans le Plan de développement durable actuellement à l'étude.

Chez Amaro, l'embouteilleur propriétaire de cette nouvelle bouteille de 15 litres, on explique que ce virage était devenu une véritable obligation. Voyant ses parts de marché s'effondrer en Ontario en l'espace d'un seul été, l'entreprise n'a pas hésité ces dernières semaines à s'équiper en Italie pour être la première à amener cette technologie au Québec.

«C'est certain que d'un point de vue environnemental, il y a moins de déchets avec une bouteille que l'on peut remplir, reconnaît le président, Daniel Colpron. Mais vous savez, il faut vivre à son époque...»

Amaro fait valoir que ce virage est rendu d'autant plus nécessaire que les clients et les épiciers l'exigent. «Le client aime les bouteilles neuves, étincelantes, plutôt que les bouteilles égratignées, note M. Colpron. L'épicier, pour sa part, aime bien l'idée de ne pas avoir à faire la manutention des bouteilles consignées. Ça prend de la place et ce n'est pas rentable.»

Tout cela s'est en effet vérifié en Ontario. La nouvelle bonbonne n'a été lancée qu'en juin par Fernbrook Springs et, déjà, Costco ne veut plus rien savoir des anciennes bouteilles. A&P et Dominion sont en train de faire le même choix. (*La Presse*)

## Quand JEUNESSE s'en mêle

### L'instinct du tueur



Steve Bergeron

steve.bergeron@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Mais il s'en sacre. Il est au pouvoir, il est ministre, c'est un gagnant.

Belinda Stronach aussi a déf... a changé de bord. Pour sauver le pays. Noble... sauf qu'elle a aussi ramassé un poste de ministre. Alors, pourquoi a-t-elle trahi les conservateurs? Pour le pays ou pour sa carrière?

Savez quoi? Elle s'en câlisse! Elle a gagné!

\*\*\*

Quand le ministre Tigrou, incapable de trouver le bon mot français, a traité les péquistes de *louzeurs*, comme tout le monde j'ai dénié l'auteur de cette remarque si méprisante.

Sauf que, en y pensant bien... Deux référendums perdus, une constitution rapatriée sans le Québec, l'échec du lac Meech, le mépris des compétences provinciales, le déséquilibre fiscal... Quoi brandir? Un drapeau de la victoire ou le petit parapluie du Coyote?

La remarque de Tigrou était d'autant plus dure à avaler qu'elle visait notamment un politicien qui affiche son orientation sexuelle. Or, Tigrou a pédalé bien fort récemment pour expliquer pourquoi son chauffeur l'avait accompagné aux frais des contribuables lors de missions à l'étranger, alors que normalement, les ambassades et les autorités locales s'occupent de tout.

Celui qui appelle les autres *louzeurs* aurait-il le courage dévoiler son orientation s'il était gai?

Mais Tigrou, il s'en fout. Peu importe son manque de classe. Il est au pouvoir, il est ministre, c'est un gagnant.

Même chose pour Jean Lapierre. Il traite Dupcepe de lâche après avoir lui-même trahi les libéraux, puis les bloquistes. Ses gestes, ses paroles, ses défécations... pardon! ses défécations démontrent qu'il n'est au service que de sa propre personne.

L'autre soir, un grand cri du coeur est sorti pendant que je jaisais politique avec Andrej. «Comment ils font pour ne pas se dégoûter eux-mêmes? À leur place, je me sentirais sale. Par quel collège ils sont passés pour avoir un tel système de valeurs? Qui leur a enseigné que l'on pouvait gaspiller l'agent des autres la conscience tranquille? Y a-t-il une école de pensée qui dit que tout est permis si personne ne s'en aperçoit? Qui voudrait être un gagnant comme ceux-là?»

J'aime parler de politique avec Andrej parce qu'il arrive à mettre des mots et des idées sur mes sentiments et mes intuitions.

«En politique, on apprend à aimer la victoire et à détester la défaite. Il faut l'instinct du tueur, je m'en rends compte de plus en plus.»

C'était dit au figuré, mais ça disait tout.

C'est peut-être ce qui manque aux souverainistes, l'instinct du tueur. Une soif inextinguible d'écraser et d'humilier l'adversaire, de lui donner la raclée de sa vie et de continuer à le frapper une fois qu'il sera au sol. Un peu comme Trudeau et Chrétien avec René Lévesque lors du rapatriement de la constitution. *Fuck* la dignité et la noblesse!

Est-ce au tour des péquistes de mettre un fer à cheval dans leur gant de boxe et de frapper l'adversaire quand il a le dos tourné?

Pour ça, le visage de l'ennemi n'a jamais été aussi motivant.

offrir

voeux \* magie \* fêter \* amour \*

la guêpière

**LE PYJAMA FINETTE CARREAUX GÉO 29.95**  
Un grand classique chez Simons, une exclusivité signée La Guêpière, que toutes adorent pour la douceur du pur coton brossé, sa chaleur enveloppante. Liséré ruban en contraste, taille élastique. Tons de rouge et rose. P.m.g.tg.

**LE PEIGNOIR PLUIE D'ÉTOILES 39.95**  
Un peignoir doué, incroyablement léger et souple avec son tricot de coton doublé de fibre micropolaire ouatinée. Un cadeau exclusif de La Guêpière sûrement très apprécié. Blanc sur bleu ou rose. P.m.g.tg. Rég. 65.00 P.yjama 35.00

**LA CHEMISE DE NUIT PETITS MOUTONS 19.99**  
Douce finette pur coton, confort total d'une longue robe de nuit lisérée de satin, fendue sur les côtés. Moutons blancs sur fond rose. P.m.g.tg. Une exclusivité La Guêpière dans la boîte-cadeau Simons.

**LA MULE SUÈDE RUBAN JACQUARD 19.99**  
Un cadeau toujours apprécié dans la boîte Simons. Une essentielle pour la détente, en suède véritable, ruban en contraste sur noir, gris, marine. Pointures 5 à 10. Rég. 30.00

www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

Le certificat-cadeau Simons...  
C'est le bon-cadeau qui laisse entièrement carte blanche. D'une valeur de votre choix, disponible à toutes nos caisses.


**Mario  
GOUPIL**

## CHUS, comme dans suce

Ça me titille l'oreille, pour ne pas dire que ça l'écorche, à chaque fois que j'entends l'acronyme du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke à la radio ou à la télévision. Inévitablement, je pense au fils de Dieu...

-Dis-moi Jésus, de quelle façon doit-on prononcer ton nom en 2005? Doit-on toujours t'appeler Jésus (prononcer G-ZU) ou encore Jésus (prononcer G-ZUSS)?

Grand bien te fasse, Jésus, de ne pas être d'humeur changeante. Le bon peuple pourra donc continuer à t'appeler Jésus (G-ZU). Heureux sois-tu également d'avoir déjà ta place au ciel. Ainsi, tu n'auras jamais à être hospitalisé au CHUS (prononcer CHUSS), un hôpital qui offre certes d'excellents soins, mais qui semble éprouver parfois des troubles d'identité.

Longtemps, en effet, on a parlé du CHUS (comme dans CHU). Puis, au milieu des années 90, le grand hôpital sherbrookoïse a demandé qu'on l'appelle désormais le CUSE (Centre universitaire de santé de l'Estrie). Mais ça n'allait pas durer non plus. Après être redevenu le CHUS (CHU), voilà qu'on demande maintenant qu'on l'appelle le CHUS (prononcer le S avec insistance...).

À quelques jours de son populaire téléthon annuel, qui sera présenté sur les ondes de Télé 7 vendredi, les publicités de la Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke se multiplient sur les ondes des radios et de la télévision. On nous bombarde littéralement les oreilles avec la nouvelle appellation du CHUS. Je me demande si je vais finir par m'habituer.

«Il est important de prononcer le S parce qu'il sert à identifier Sherbrooke, sinon ça peut être n'importe quel des cinq centres hospitaliers universitaires que l'on retrouve au Québec», explique Jacinthe Ouellette, responsable des communications au CHUS.

D'accord, je vais essayer de m'y faire, même si je trouve que CHUS, ça fait suce.

## Le gros bon sens

Bravo à l'ADQ qui a annoncé son intention d'abolir les libérations conditionnelles pour un individu après deux condamnations consécutives à des crimes contre la personne ou à des infractions à la loi des stupéfiants.

Mario Dumont a aussi annoncé que son parti avait l'intention de faire payer une partie de ses frais de détention à un individu qui en a les moyens financiers.

Voilà le gros bon sens qui parle. Enfin!

Mais au fait, pourquoi une partie des frais, M. Dumont? Pourquoi ne pas lui faire payer le total des frais s'il en est capable?

Les motards criminalisés qui sont en prison actuellement n'ont-ils pas les moyens d'acquitter la facture de leur détention?

Poser la question, c'est aussi y répondre.

## Petit Paul (ami de l'avocat)

Un petit gars de la ville, Paul, déménage à la campagne et achète un âne d'un vieux fermier pour la somme de 100 \$. Le fermier s'engage à livrer l'âne dès le lendemain.

Le lendemain, le fermier se rend voir Paul: «Désolé fiston, mais j'ai une bien mauvaise nouvelle pour toi. L'âne est mort.»

«Bien alors, rendez-moi mon argent», répond Paul.

«Je ne peux pas faire ça, lui explique le fermier. Je l'ai déjà tout dépensé...»

«Alors, vous n'avez qu'à m'apporter l'âne», renchérit Paul.

Intrigué par une telle demande, le fermier demande: «Qu'est-ce que tu vas faire avec un âne mort?»

Paul: «Je vais organiser un tirage.»

Le fermier: «Tu ne peux quand même pas faire tirer un âne mort!»

Paul: «Certainement que je peux. Regardez-moi aller. Je ne dirai à personne qu'il est mort.»

Un mois plus tard, le fermier rencontre Paul à nouveau et lui demande: «Qu'est-il advenu de l'âne mort?»

Paul: «Je l'ai fait tirer. J'ai vendu 500 billets à 2 \$ l'unité et j'ai réalisé un profit de 898 \$.»

Le fermier: «Et personne ne s'est plaint?»

Paul: «Seulement le gars qui a gagné. Ça fait que je lui ai rendu son 2 \$.»

Paul a vieilli et est devenu premier ministre du Canada...

mgoupil@latribune.qc.ca

# Perrault se déleste de tâches

## Bernard Tanguay assumera les présidences du conseil et de l'exécutif


**Gilles  
Fisette**

gilles.fisette@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Le maire Jean Perrault a entrepris son quatrième mandat sous le signe du changement. Non seulement a-t-il passablement modifié la composition des divers comités du conseil mais encore s'est-il délesté de responsabilités qui reposeront désormais sur les épaules

de Bernard Tanguay, à qui il vient de confier la présidence du comité exécutif et la présidence du conseil.

Au cours de la première réunion du conseil municipal depuis l'élection du 6 novembre, hier soir, le maire Jean Perrault a en effet annoncé qu'il avait décidé

de se départir de certaines responsabilités, histoire de mieux assumer celles qui sont maintenant dévolues aux maires de grandes municipalités. Le maire, rappelez-le, vient également d'être élu à la tête de l'Union des municipalités du Québec.

Aussi, a-t-il annoncé, la présidence du comité exécutif sera désormais confiée à Bernard Tanguay, «un homme en qui j'ai pleine confiance», a-t-il commenté.

Le maire Jean Perrault participera d'office, bien entendu, au comité exécutif. On y retrouvera également Jacques Testulat, Julien Lachance ainsi que la nouvelle conseillère, Nicole Bergeron. Julien Lachance est donc le seul rescapé de l'ancien comité exécutif puisqu'il y siégeait avec Clément Nault, désormais à retraite, ainsi qu'avec Chantal L'Espérance et Louida Brochu qui se voient attribuer d'autres fonctions.

En plus de ces responsabilités, M. Tanguay se voit confier la présidence du conseil. À ce titre, il aura à diriger les travaux du conseil municipal, en assemblée publique, une tâche qui était réservée au maire jusqu'alors.

Le conseiller a demandé la parole afin de féliciter le maire Perrault pour sa nomination à la présidence de l'UMQ. Il a d'ailleurs ajouté qu'«au-delà des divergences d'opinion, tous les membres du conseil et toute la population sont sûrement très fiers que le premier magistrat de leur ville ait fait l'objet d'une telle nomination».



Imacom, Vincent Cotnoir

Pour ces trois conseillers, les responsabilités seront désormais bien différentes. Jean-François Rouleau a perdu la présidence de la Société de transport Sherbrooke, mais gagne celle du développement durable. Serge Paquin, au centre, a quant à lui mérité la présidence du comité de sécurité publique dont a été déshérité Robert Pouliot, à droite.

## Pouliot est le grand perdant

**Gilles Fisette  
SHERBROOKE**

La composition des nouveaux comités du conseil a fait bien des heureux, mais deux conseillers ont exprimé ouvertement leur déception tandis qu'un autre, Robert Pouliot, sûrement le grand perdant de cette opération, ne cachait pas sa grogne et c'est en coup de vent qu'il a quitté la salle, une fois la réunion terminée.

Hier soir, en assemblée publique, à l'hôtel de ville, en déposant l'ensemble de ses propositions pour la composition des nouveaux comités du conseil, le maire Jean Perrault a en effet apporté de nombreuses modifications qui n'ont pas fait l'unanimité.

Deux conseillers, Serge Forest et Diane Déglise n'ont pas été complètement oubliés, mais tous les deux ont pris la parole pour exprimer leur déception de se voir confier des miettes. Avec ironie, ils ont déclaré qu'ils pourront s'occuper

à temps plein de leurs citoyens. Serge Forest qui n'avait pas caché son appui à Hélène Gravel, la rivale de M. Perrault, a obtenu un siège à la Société de transport de Sherbrooke.

De son côté, Diane Déglise participera aux travaux du comité de la culture, à la Corporation de développement du centre-ville et au comité des relations interculturelles et de la diversité.

C'est par ailleurs sans surprise compte tenu de ses déclarations fracassantes que Robert Pouliot a perdu la présidence du comité de la sécurité publique au profit de Serge Paquin. Hier, il n'a pas été possible de recueillir les commentaires de l'ex-maire d'Ascot puisqu'il a quitté la salle dès la levée de l'assemblée.

Hier, les propositions de M. Perrault ont fait en sorte que le comité consultatif d'urbanisme sera désormais présidé par Louida Brochu; la présidence de Société de transport de Sherbrooke a, quant à elle, été confiée à Dany Lachance. Elle sera entourée de Doug MacAulay, le

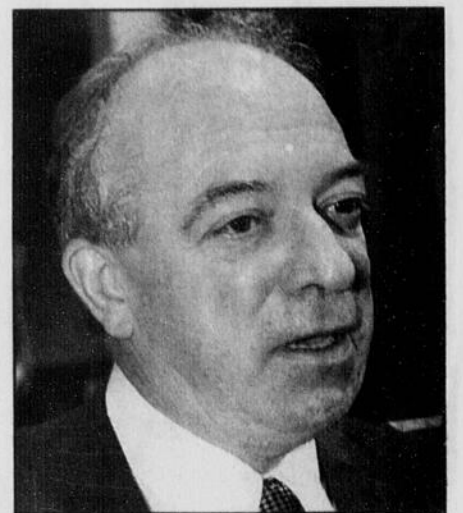
nouveau vice-président, et de Roger Labrecque, de Serge Forest et de Pierre Boisvert. Les deux membres représentant les citoyens seront quant à eux nommés par le conseil lors de l'assemblée du 5 décembre.

### Autres nominations A5

Jean-François Rouleau qui a reçu, hier, les éloges du Regroupement des usagers du transport adapté et du syndicat des chauffeurs d'autobus pour son travail à la présidence de la STS, reçoit de nouvelles responsabilités. Désormais, il sera le président du comité du développement durable.

Le comité des relations interculturelles et de la diversité sera désormais présidé par Pierre Boisvert. Il recevra l'aide de Francis Gagnon et de Diane Déglise.

Enfin, Chantal L'Espérance conserve la présidence du comité de la culture et devra désormais travailler avec Robert Pouliot et Diane Déglise.


**Bernard Tanguay**

Il a rappelé qu'il s'est longtemps battu pour que Sherbrooke adopte ces nouvelles structures mais, a-t-il ajouté, il ne l'a jamais fait en pensant à un quelconque bénéfice perronnelle.

«J'entends m'acquitter de ces responsabilités en sachant que je peux compter sur le conseil» a-t-il déclaré en rappelant qu'il a occupé la vice-présidence du comité exécutif durant plus de sept ans avant de céder son siège à Clément Nault.

# Des vandales à la fronde fracassent une trentaine de vitres



Imacom, Vincent Cotnoir

Entre vendredi soir et dimanche matin, des plaintes de bris de vitres par billes d'acier ont été enregistrées à l'endroit d'une quinzaîne d'abribus de la Société de transport de Sherbrooke (STS), comme celui sur la photo situé dans le secteur de Lennoxville, et autant de commerces et véhicules.

**François Gougeon  
SHERBROOKE**

Des vandales à la fronde ont opéré en de nombreux endroits à Sherbrooke, en fin de semaine, y fracassant une trentaine de vitres d'abribus, de commerces et d'automobiles.

«Il n'y a aucun message, aucune raison. C'est un geste totalement gratuit», a déploré hier le porte-parole du Service de police de Sherbrooke (SPS), le constable René Dubreuil.

Il a précisé qu'entre vendredi soir et dimanche matin, des plaintes de bris ont été enregistrées à l'endroit d'une quinzaîne d'abribus de la Société de transport de Sherbrooke (STS) et autant de commerces et véhicules. Le scénario est partout le même: à l'aide d'une fronde, les vandales fracassent les vitres et pare-brise en lançant des billes d'acier.

«Les individus responsables de ces méfaits se déplacent en véhicule et semblent frapper un peu partout», a rajouté M. Dubreuil.

Des dommages ont été répertoriés aux quatre coins de Sherbrooke mais avec con-

centration dans le secteur de la rue Queen, à Lennoxville. On recense des bris sur la rue Galt Ouest, dans Mont-Bellevue, à Ascot, sur la 20<sup>e</sup> Avenue, dans Fleurimont, aux Promenades King, dans Jacques-Cartier, etc.

L'événement n'est pas sans rappeler un phénomène de méfaits similaires, voilà plusieurs années, quand des pare-brise de véhicules de marque Honda, spécifiquement, ont été la cible de tirs à la fronde aux billes d'acier.

À la STS, le directeur général adjoint, Jacques Brochu, précise qu'en 2003 des abribus avaient également été endommagés de cette façon sur une longue période. D'ailleurs, cette année-là, le vandalisme sous toute ses formes avait occasionné des dépenses de 33 000 \$. En 2004, le vandalisme aux équipements de la STS avait coûté 16 500 \$. Et pour 2005, on en est rendu à 9000 \$, excluant les 2000 \$ de bris estimés pour la dernière fin de semaine.

«C'est de l'argent gaspillé qu'on préférerait évidemment affecter aux services à la clientèle. Mais comme d'autres organisations, on n'a pas le choix de prévoir un budget pour le vandalisme. Malheureusement», a spécifié M. Brochu.

# Les assureurs de Cabico poursuivent Sherbrooke

## La centrale 9-1-1 aurait fait une erreur lors de l'incendie à Way's Mill

**Gilles Fisette  
SHERBROOKE**

La Ville de Sherbrooke voit peser sur elle la poursuite qui, au pire, pourrait l'obliger à débours 3 millions \$ afin de réparer l'erreur qu'aurait commise la centrale d'appels 9-1-1, le jour de l'incendie des deux usines de Cabico, à Way's Mill, en mars dernier.

Des cendres de ces deux usines incendiées le 1<sup>er</sup> mars 2005 retombent en effet dans la cour de la Ville de Sherbrooke, a-t-on appris, hier soir, lors de la première réunion du nouveau conseil municipal issu de l'élection du 6 novembre.

Hier soir, le conseil municipal a autorisé l'octroi d'un mandat à la firme d'avocats Langlois, Kronström, Desjardins afin qu'elle représente les intérêts de Sherbrooke dans cette affaire.

Dans le document remis aux conseillers et aux médias, on explique que les compagnies d'assurances du fabricant d'armoires de cuisine Cabico, Canadian Industrial Risks Insurers et American Home Assurance Company, estiment que la centrale 9-1-1- que gère Sherbrooke, a commis une erreur le jour de l'incendie. Au lieu d'alerter le service de pompiers d'Ayer's Cliff, le plus près du sinistre, la centrale a plutôt d'abord alerté le service des incendies de Coaticook où, il est vrai, Cabico possède aussi des usines. Malheureusement, ce sont deux usines de Way's Mill, tout près d'Ayer's Cliff, qui flambaient.

L'erreur a donc entraîné un délai dans l'intervention des pompiers. Si bien que les pertes ont finalement été totales. On évalue présentement que les dommages s'élèvent à plus de 10 millions \$.

Dans leur requête, les plaignants ex-

pliquent que l'incendie a été détecté à 11 h 55, le matin du 1<sup>er</sup> mars, mais que le chef des pompiers d'Ayer's Cliff n'a été appelé qu'à 12 h 28, soit une vingtaine de minutes après l'appel à 9-1-1. Les pompiers sont arrivés sur les lieux à 12 h 40.

Rappelons que le sinistre a entraîné la mise à pied de 230 travailleurs, lesquels pour la plupart ont été rapidement rappelés au travail dans les usines de Coaticook. Après avoir songé à reconstruire ses installations de Way's Mill, Cabico a plutôt opté pour l'agrandissement et la modernisation de ses usines de Coaticook.

Le 29 août 2005, Sherbrooke a été informée du dépôt par Cabico et ses assureurs d'une requête introductive d'instance en dommages. Par cette requête, on réclame de la ville et de deux compagnies d'alarme, les Gestions Pierre St-Cyr et Alarmco, la somme de 1 million

\$. Les demandeurs se réservent le droit d'augmenter le montant de la réclamation afin de tenir compte des dommages réellement subis.

«À date, nous savons que les compagnies d'assurances ont versé plus de 3,5 millions \$ au Groupe Cabico et que la requête introductive d'instance sera vraisemblablement amendée», lit-on dans le document déposé hier.

On y explique que la Ville de Sherbrooke est assurée jusqu'à 20 millions \$ mais qu'elle doit assumer les premiers 3 millions \$ en réclamation par année. En date du 22 septembre, la ville avait payé 135 034 \$. Elle a également réservé 184 327 \$ pour régler les réclamations.

Hier, le conseil a mandaté ses procureurs et les ont autorisés à retenir les services des experts qui seront requis afin d'assurer sa défense dans ce litige.

# Alliance unique entre fondations hospitalières

Josiane Guay  
COATICOOK

Diagnostiquées avec un partenariat unique en région, la Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke et celle de la Fondation du Centre de santé et des services sociaux de la MRC de Coaticook se portent bien.

C'est donc d'une main assurée qu'elles ont signé, hier, une entente historique prescrivant un partage égal des dons, provenant de la grande région coaticookoise, recueillis lors du Téléthon annuel du CHUS, le 25 novembre prochain.

«Il s'agit d'un projet-pilote, mis de l'avant par deux Fondations des plus innovatrices, qui prévoit que 50 pour cent des dons téléphoniques provenant de la MRC de Coaticook, à l'occasion du 26e Téléthon du CHUS, reviendront à la Fondation coaticookoise pour la mise en oeuvre de projets communs», a déclaré la première vice-présidente de la Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, Odette Dutil, prescription en main.

Celle-ci prévoit développer un systè-



La Tribune, Josiane Guay

Entourés de la première vice-présidente de la Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, Odette Dutil, et du président de la Fondation du Centre de santé et des services sociaux de la MRC de Coaticook, Normand Morin, les ambassadeurs du CHUS Jean-Pierre Lefebvre et Maryse Viens ont initié un partenariat novateur et unique entre les deux organismes.

me de surveillance cardiaque qui permettra de poser des diagnostics à distance, première ordonnance d'une longue série

visant à améliorer les soins nécessitant l'intervention du CHUS et du CSSS de Coaticook.

«Nous bénéficions présentement de ce type d'expertise au niveau de la radiologie, son extension en cardiologie offrira à la population locale des services de haut niveau sans toujours se déplacer», a souligné avec beaucoup de fierté le président de la Fondation du Centre de santé et des services sociaux de la MRC de Coaticook, Normand Morin.

Enfilant un sarrau revitalisé, M. Morin prévoit, au cours de la prochaine année, deux autres activités de financement communes sur le territoire coaticookois pour lesquelles les profits amassés seront répartis en suivant le même ratio que ceux du Téléthon.

## Coeurs d'ambassadeurs

Le nouveau partenariat, d'une durée initiale de deux ans, a reçu une première défibrillation de la part des ambassadeurs du CHUS en région, Jean-Pierre Lefebvre et Maryse Viens.

«Prêts à encourager financièrement le Centre hospitalier régional, nous souhaitons que les dons recueillis aient des retombées ici, localement, d'où l'idée de partage des argents. Notre proposition a

immédiatement séduit les deux parties, qui signent aujourd'hui (hier) une entente historique», d'exposer M. Lefebvre qui siège aussi au c. a. du CHUS.

«Tout le monde va sortir gagnant de cette nouvelle et belle complicité entre médecins», de renchérir son homologue ambassadrice, Maryse Viens.

Alliance que le CHUS espère contagieuse, celle qui vient d'être ratifiée démontre, selon Robert DeCourcel, responsable des relations publiques de la Fondation du CHUS, que la «Fondation coaticookoise a compris l'importance de s'associer à un établissement d'envergure tout en dissipant la perception que ce dernier empiète sur le territoire de la première».

«Ce partenariat novateur colle bien aux gens de Coaticook, ouverts, généreux et dynamiques. Nous allons faire des jaloux», assure joyeusement Jean-Pierre Lefebvre en prévoyant l'apparition des premiers symptômes sous peu. D'ici là, la Fondation du Centre de santé et des services sociaux de la MRC de Coaticook invite ses citoyens à donner généreusement, le 25 novembre, à l'occasion du 26e Téléthon de la Fondation du CHUS.

**VÊTEMENTS** NOUVEAU À SHERBROOKE!  
POUR HOMMES  
**A PRIX RABAIS!**

**BOUTIQUE MODE ENTREPÔT**  
OUVERT LES JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI SEULEMENT  
**TOUT EST RÉDUIT!!**

- Chemises sport
- Pantalons
- Gilets
- Manteaux

Coin Lomas et Promenades King  
Derrière Boutique Mode Jules Verreault  
819 566-6040

## Le calme est revenu dans Orford

Jean-François Gagnon  
ORFORD

La table semblait pourtant mise pour un affrontement entre l'Équipe Rodier et le Regroupement des citoyens d'Orford, hier soir, à l'occasion de la première assemblée du nouveau conseil municipal d'Orford. Mais ce premier rendez-vous public pour les élus du canton, après leur élection, a finalement été sans histoire.

En fait, même si une animosité palpable existait entre les deux équipes en campagne électorale, tous les élus municipaux d'Orford ont donné l'impression hier de vouloir travailler de bonne foi avec le reste du



La Tribune, Jean-François Gagnon

Les membres du nouveau conseil municipal d'Orford ont fait preuve d'une unité surprenante hier. On voit sur la photo la conseillère Jacqueline Ascah, le directeur général, Jean-Marie Beaupré, ainsi que le maire, Pierre Rodier.

conseil auquel ils appartiennent.

Il fallait par exemple voir le conseiller Jean-Guy Beaulieu échanger si cordialement avec sa nouvelle consœur, Jacqueline Ascah. Jamais on aurait cru que le premier à défendre les couleurs du Regroupement des citoyens d'Orford et l'autre celle de l'Équipe Rodier. Les visions des deux organisations apparaissent jusqu'à présent irréconciliables.

Parmi la soixantaine de citoyens qui ont participé à l'assemblée, on paraissait aussi vouloir éviter d'aborder de front les enjeux de la campagne électorale, tels le

projet de développement immobilier de la station Mont-Orford ou alors l'agrandissement de l'hôtel de ville.

Défait lors du plus récent scrutin municipal, le conseiller sortant Marc Bigué avait donc l'impression que personne n'osait défier le nouveau maire, Pierre Rodier, qui refuse toujours la construction de centaines d'unités d'habitation dans le Parc national du mont Orford par la station Mont-Orford.

## La source

L'un des principaux points abordés hier soir a été l'avenir de la source d'eau située à la tête du lac Bowker, dans le canton d'Orford. Président de l'Association des riverains du lac Bowker, Jean-Guy Dépôt a révélé avoir fait une série de démarches pour que cette eau redevenue accessible au grand public.

«C'est peut-être possible de rebrancher cette source et à peu de frais, a affirmé M. Dépôt. Pour cela, il faudrait probablement placer à vue un sigle spécial et un avertissement disant que l'eau n'est pas potable.»

Interpellé par ce dossier, Pierre Rodier a révéilé que son conseil municipal souhaite redonner accès à l'eau de cette source. «On a peut-être une alternative pour répondre au besoin d'eau des gens du secteur concerné», a-t-il ajouté sans en dire davantage.

Par ailleurs, M. Rodier a effectué une brève présentation de l'état des finances du canton d'Orford au cours de l'assemblée d'hier. Il en est notamment ressorti qu'un surplus de 100 000 \$ environ sera obtenu au terme de la présente année financière.

Le nouveau maire a enfin dévoilé que sa municipalité avait eu l'assurance qu'elle recevra une subvention pour la construction de sa future usine d'épuration des eaux. Il ignore cependant quel montant sera octroyé.



DANS LE TEMPS DES FÊTES... RONA EN TÊTE!



Le PÈRE NOËL sera présent ce «SAMEDI» 26 novembre de 9 h à 16 h.  
Les 500 premiers enfants recevront un tablier de bricolage (peinture ou autres)



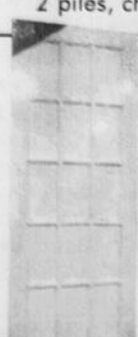
LANTERNE 42 po ou CHANDELLE 36 po  
1500 en stock

**2<sup>99</sup>\$**  
Régulier 19<sup>99</sup>



PERCEUSE SANS FIL de 14,4 volts  
Super idée cadeau à PRIX CADEAU

**39<sup>9</sup>\$**  
Régulier à 59<sup>9</sup>\$  
#8535006 (qté de 183)



PORTE FRANÇAISE intérieure  
30 po x 80 po avec une couche de fond.

**79<sup>9</sup>\$**  
#87565011



NIVEAU LASER avec localisateur de montants en bois et métal. Présence de bulles de niveau et détecte les fils électriques.

**69<sup>98</sup>\$**  
Affichage à cristaux liquides et ligne laser de 20 p  
#0305217

23 NOVEMBRE de 11 h à 15 h  
Votre représentante DWALY sera en magasin pour répondre à toutes vos questions.

3400, boul. Portland, Sherbrooke (819) 829-7662

## DÉMARREZ VOTRE JOURNÉE AVEC ORBIT.

LES DÉMARREURS À DISTANCE ORBIT vous gardent au chaud.  
À PARTIR DE **119<sup>99</sup>\$**  
Installation en sus.



NOUVELLE TECHNOLOGIE OPTION DÉMARRAGE PAR TÉLÉPHONE\*  
Démarrez votre véhicule, verrouillez et déverrouillez\*\* vos portières et ce, à partir de n'importe quel téléphone.

Lebeau Vitres d'autos

Photos à titre indicatif seulement. \* Certaines conditions s'appliquent. \*\* Fonctions disponibles sur certains modèles seulement. Téléphone non inclus.

## FINANCEMENT DISPONIBLE

175, RUE QUATRE-PINS, SHERBROOKE (Derrière N.V. Cloutier) (819) 822-2626

372, RUE WELLINGTON SUD, SHERBROOKE (819) 563-8242

Perspectives

# Gestion en tandem



**Luc Larochelle**  
luc.larochelle@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Sherbrooke n'aura qu'un seul maire au cours des quatre prochaines années mais ils seront deux élus à se partager les responsabilités que Jean Perrault cumulait seul avant les élections du 6 novembre. Pour son quatrième mandat, le maire Perrault opte pour la gestion en tandem.

Sans diluer ses pouvoirs, M. Perrault confie à Bernard Tanguay la supervision des affaires administratives courantes de la Ville en le désignant président du comité exécutif. Concrètement, il reviendra à M. Tanguay et non au maire d'ouvrir dès ce matin les discussions sur le budget.

«Sans porter de jugement sur les rapports du passé, évaluons ce mode de fonctionnement pour son utilité dans le futur. À mon avis, il va permettre un meilleur équilibre entre le maire et le conseil municipal. Le premier est le seul représentant à avoir été élu par l'ensemble des citoyens, le second est souverain dans les décisions. Il sera plus facile de travailler en collégialité», estime le vétéran conseiller de l'arrondissement de Fleurimont, qui présidera également les réunions du conseil municipal.

En agissant de la sorte, le maire Perrault aère son horaire et se donne toute la latitude pour passer autant de temps en représentation à l'extérieur que dans son bureau à l'hôtel de ville. Pour exploiter l'une de ses forces, la persuasion.

Dans son rôle de président de l'Union des municipalités du Québec, M. Perrault veut éliminer certaines règles insensées que les gouvernements supérieurs imposent aux administrateurs municipaux. Un exemple d'actualité: les panneaux



Imacom, Vincent Cotnoir  
**Bernard Tanguay, président du comité exécutif.**

hauts de six mètres et larges de neuf mètres qui devraient être installés à l'entrée de la Ville pour aviser les automobilistes de l'interdiction de stationner dans les rues durant l'hiver.

«C'est pratiquement l'équivalent de deux panneaux Média-com. Une aberration! Et ce n'est guère mieux d'imposer un panneau d'affichage métallique dans chaque rue. Les municipalités doivent être soustraites à ce casse-tête», décrit le maire Perrault, en se sentant investi de la mission de défendre le bon sens le plus élémentaire.

Ce dernier se pose également comme défi de négocier avec Québec un pacte fiscal qui reflète la réalité financière des villes. À ses yeux, cette tâche est aussi cruciale pour la santé économique de Sherbrooke que l'administration courante, dont Bernard Tanguay devrait s'acquitter efficacement.

«La population peut me faire confiance. J'ai appartenu à ce comité de vigilance durant sept ans, autant sous la gouverne

de Paul Gervais que sous celle du maire actuel», rappelle-t-il.

Les autres nominations annoncées hier soir sont d'autre part essentiellement un jeu de chaise musicale dans lequel les conseillers seniors s'échangent les comités les plus influents. Serge Paquin et Jean-François Rouleau changent de sièges mais ne perdent pas du galon comme Chantal L'Espérance et Robert Pouliot, qui noieront leur peine ensemble au comité de la culture.

La représentation de l'arrondissement de Rock Forest/Saint-Élie/Deauville est faible. Diane Delisle, Bernard Sévigny et Serge Forest joueront un rôle plus qu'effacé. «Je n'ai rien perdu puisque le maire ne m'avait guère confié plus de responsabilités au sein du précédent conseil. Mais plus de la moitié des permis de construction de la nouvelle ville sont émis sur notre territoire. Nos citoyens ont sûrement droit au chapitre», de s'interroger le conseiller Forest, qui s'est affiché aux côtés d'Hélène Gravel durant la course

à la mairie. Jean Perrault n'a affecté aucun membre du conseil au conseil d'administration de la Cité des rivières et pas davantage à la présidence de la corporation CHARMES. La réflexion susceptible de fondre ces deux entités en une seule est amorcée. Il n'est donc pas exclu que le modèle de gestion en tandem trouve d'autres applications...

LOTO QUÉBEC		Résultats	
Tirage du 2005-11-21		Tirage du 2005-11-21	
04 10 12 14 17	20 27 33 34 42		
44 45 49 57 58	59 60 63 65 69		
Tirage du 2005-11-21		Tirage du 2005-11-21	
300	3353	NUMÉRO 600151	
SOYEZ TOUJOURS GENTILS AVEC CEUX QUI JOUENT AU 649			

## Quelque 21 comités occupent les membres du conseil

**Gilles Fiset**  
SHERBROOKE

Les membres du nouveau conseil municipal de Sherbrooke se partagent des responsabilités dans quelque 21 comités du conseil différents.

Outre ceux déjà identifiés précédemment (voir autre texte en A3), voici les nominations effectuées hier soir en séance publique.

Ainsi, le comité du sport et du plein air a été confié à Marc Denault. Il aura l'aide de Tom Allen et de Roger Labrecque.

Jean-François Rouleau présidera le comité Sherbrooke ville étudiante tandis que lui et Bernard Sévigny seront mem-

bres du comité pôle universitaire que présidera le maire Jean Perrault.

Le comité consultatif du développement social et communautaire sera présidé par Pierre Boisvert, Chantal L'Espérance et Mariette Fugère y participent.

Le comité consultatif de la famille sera présidé par Bernard Sévigny. Il travaillera avec Mariette Fugère.

Julien Lachance et Francis Gagnon seront désormais membres du comité de gestion des assurances collectives. Julien Lachance et Francis Gagnon seront également membres de la Commission du régime de retraite de la Ville de Sherbrooke et de la commission du régime de retraite des policiers et des policières de la Ville de Sherbrooke.

Bernard Tanguay, Pierre Boisvert et Marc Denault sont maintenant membres de l'Office municipal d'habitation tandis que Serge Paquin, Roger Labrecque et Diane Delisle se retrouvent à la Corporation de développement du centre-ville et de la Société des activités du centre-ville.

Jean Perrault, Louida Brochu et Francis Gagnon participeront aux travaux de la Conférence régionale des élus (CRE) tandis que Jean Perrault, Louida Brochu, Marc Denault, Julien Lachance et Francis Gagnon seront membres de la Société de développement économique de Sherbrooke.

Finalement, Francis Gagnon représentera le conseil municipal chez Biomed.

**Solutions discrètes et efficaces**  
pour renouer avec le plaisir d'entendre

Possibilité d'expérimenter les aides auditives durant 30 jours

**JOSÉE BOULANGER**  
Audioprothésiste  
Pour une écoute différente

2180, rue Galt Ouest, Sherbrooke (face au Provigo) tél. : 348-4334

## L'ACCENT GS, UNE GRANDE VOITURE AU PRIX D'UNE PETITE!



**ACCENT GS 2006**  
PDSF : 12 995 \$

**MONTEZ, Y A DE LA PLACE!**

EN LOCATION à partir de  
**139\$\***  
par mois/60 mois  
1 595 \$ comptant  
0 \$ dépôt de sécurité

OU  
**0%**  
Financement à l'achat  
disponible jusqu'à  
48 mois

**CARACTÉRISTIQUES DE PERFORMANCE**  
• Moteur 1,6 litre, DACT, à injection électronique multipoint  
• Boîte manuelle à 5 rapports  
• Direction assistée

**CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ**  
• Deux coussins gonflables avant  
• Ceintures avant à 3 points, réglables en hauteur

**CARACTÉRISTIQUES INTÉRIEURES**  
• Radio AM/FM/CD et 4 haut-parleurs  
• Télécommande d'ouverture du volet de réservoir  
• Dossier arrière rabattable 60/40

**CARACTÉRISTIQUES EXTÉRIEURES**  
• Roues de 14 po en acier avec enjoliveurs pleine grandeur  
• Verre teinté avec bande filtre solaire au pare-brise  
• Pare-chocs de couleur de la carrosserie  
• Bandes protectrices latérales de couleur de la carrosserie  
• Deux rétroviseurs à commandes manuelles



**ELANTRA GL 2006**  
PDSF : 14 995 \$

EN LOCATION à partir de  
**149\$\*\***  
par mois/60 mois  
2 295 \$ comptant  
0 \$ dépôt de sécurité

OU  
**0%**  
Financement à l'achat  
disponible jusqu'à  
36 mois

#Consommation d'essence de l'ELANTRA GL sur l'autoroute  
**6.3 L/100 km**

**GARANTIE 5-5-5**

**5 ans / 100 000 km**  
GLOBALE LIMITÉE\*. ASSISTANCE ROUTIÈRE\*\*. GROUPE MOTOPROPULSEUR.

**PROGRAMME DE REMISE AUX DIPLOMÉS**

Garantie complète de Hyundai sans franchise. \*\*24 heures, comprenant livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaison, déverrouillage, remorquage et autres services. Un simple appel suffit.

hyundaicanada.com

Prix à titre indicatif seulement. \*Paiements de location basés sur un contrat de 60 mois pour l'ACCENT GS 2006 à partir de 139 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 60 mois est de 9 925 \$. Comptant de 1 595 \$, aucun dépôt de sécurité requis. Transfert et préparation en sus. Financement à un taux de 0 % jusqu'à 48 mois. \*\*Paiements de location basés sur un contrat de 60 mois pour l'ELANTRA GL 2006 à partir de 149 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 60 mois est de 2 295 \$. Comptant de 2 295 \$, aucun dépôt de sécurité requis. Transfert et préparation en sus. Financement à un taux de 0 % jusqu'à 36 mois. #Consommation d'essence de l'ELANTRA GL sur l'autoroute : 6,3 L/100 km (donc de consommation basse sur les routes d'interurbain). Les consommateurs relient les modèles 2006. Remorquage enlèvement de 20 000 en 10 épar kilomètre additionnel. Les frais d'inscription au registre des véhicules et les taxes provinciales et fédérales sont en sus. Ne peut être utilisé à aucun autre effet. Super à l'approbation du crédit. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Véhicules en inventaire seulement. Toutes les marques de commerce sont la propriété de Hyundai Motor America et sont utilisées sous licence. Offre à durée limitée. Site Web: www.hyundai.ca ou au 30 novembre 2005.

# Opinions



Présidente et éditrice: Louise Boisvert

Rédacteur en chef: Maurice Cloutier

Adjointe au directeur: Jacynthe Nadeau

## Dossiers brûlants à Québec



**Jean-Guy Dubuc**

Collaboration spéciale

La présidente du Conseil du Trésor, Monique Jérôme-Forget, a menacé les syndicats de la fonction publique de faire face à une loi d'exception s'ils n'acceptaient pas ses conditions avant Noël.

La menace a eu deux effets: une, faire connaître clairement les intentions du gouvernement; l'autre, créer le climat de négociation le plus malsain qu'on pouvait craindre. Déjà que ça n'allait pas très bien, voilà maintenant que le feu touche les parois de l'édifice. Encore un peu, et tout flamme: des pans entiers de la société québécoise vont s'écraser pour le plus grand malheur de tous.

Deux causes sautent aux yeux pour expliquer le malaise. La première: la volonté du gouvernement de gouverner à l'intérieur de ses budgets, ce qui est fort louable; la seconde, l'obligation qu'il s'est alors faite de négocier sans fléchir à l'intérieur de périmètres non-négociables, ce qui est fort discutabile! Car il faut bien le reconnaître: même si le gouvernement doit vivre selon ses moyens, il n'est pas question de négociations véritables avec les syndicats s'il emploie la manière dictatoriale. Et on en est là.

De plus, au lieu d'expliquer à la population le détail des dépenses et des revenus du Québec, avec comparaisons, dispositions actuelles et vues sur l'avenir, la présidente du Conseil a choisi le ton hautain, souriant, sans une once de compassion pour la situation où se trouvent non seulement le personnel mais tout autant la population qui souffre du conflit.

Car la population en souffre vraiment. Aucune journée de grève, dans quelque secteur de la fonction publique que ce soit, ne peut se faire sans nuire à des victimes innocentes, malades, enfants ou parents qui se

comptent par millions. Ces gens-là sont traités en otages. Et ce n'est que par solidarité humaine qu'ils se taisent: ils croient à une cause juste sans la comprendre, parce que personne ne leur explique; et ils manifestent leur désaccord avec un gouvernement à l'attitude plus condescendante que raisonnable, qui s'adresserait à la raison. La foi aveugle, on sait comme c'est difficile à vendre aujourd'hui!

Résultat: plus ça va, plus on s'embourbe!

**La règle d'or de toute négociation: la souplesse, à ne pas confondre avec la mollesse, encore moins avec la démission**

La règle d'or de toute négociation: la souplesse, à ne pas confondre avec la mollesse, encore moins avec la démission. L'intransigeance représente beaucoup plus la faiblesse, la peur, l'ineptie. Si la population québécoise se faisait dire autre chose de plus rationnel que «*Nous allons respecter nos engagements et vivre selon nos moyens*», elle pourrait, elle aussi, prendre position. Pas nécessairement pour les syndicats, qui demandent de toute évidence plus qu'ils ne pourront recevoir; peut-être pour le gouvernement, s'il peut tenir un discours simplement intelligent.

Quand on apprend que le nouveau président du Parti québécois, André Boisclair, «*s'oppose à une loi spéciale*», on est encore dans le vide intellectuel. Parce qu'André Boisclair n'a pas dit un seul mot sur le contenu du litige. On ne réfléchit pas, chez nous, on joue avec les émotions, avec les images, avec les slogans et les formules toutes faites. Les contenus? Les idées? Les solutions? On les laisse à ceux qui se taisent, avec beaucoup d'éloquence, d'ailleurs...

### Tribune libre

## Impact énorme pour 200 étudiants-athlètes

Le piquet de grève érigé devant le Centre de l'Activité Physique, le samedi 12 novembre dernier par les 300 employés de soutien du Cégep de Sherbrooke affiliés à la CSQ, a fait très mal.

En effet, l'impact de la manifestation a été énorme compte tenu de l'activité qu'elle perturbait, soit le Défi à l'entreprise. En fait, le rassemblement social prévu n'a tout simplement pas eu lieu, laissant les locaux du centre sportif du Cégep de Sherbrooke ainsi que les poches des organisateurs complètement vides.

C'est d'ailleurs de cela que les employés de soutien et M. Réjean Parent, président du syndicat, étaient si fiers. Quel meilleur moyen que d'empêcher une activité de financement de l'établissement scolaire en cette période où les dollars dans le secteur des services publics se font si rares? Ce meilleur moyen serait sans doute de s'attaquer aux bonnes personnes.

L'activité touchée par la manifestation, le Défi à l'entreprise, consiste en une journée de compétition amicale entre les équipes représentatives de diverses entreprises de la région de l'Estrie. (...)

Je ne pourrais pas vous dire combien d'argent cette activité rapporte au Cégep, mais je sais qu'elle permet d'amasser près de 25 000 \$ qui sont redistribués au sein des 12 équipes sportives des Volontaires. Pour l'équipe dont je fais partie, soit celle de volley-ball AAA masculine, ça fait un total de 2000 \$. J'aimerais donc vous faire voir la valeur d'une telle somme dans le

milieu du sport inter-collégial.

2000 \$, chers employés de soutien, c'est la différence entre une participation à une compétition locale et une participation au championnat canadien. Nous, jeunes adultes et athlètes, nous entraînons à raison de cinq fois par semaine afin d'atteindre les plus hauts standards de performance et de participer à une telle compétition. (...)

Cependant, cette année, année de performance pour notre équipe, nous devons nous passer de 2000 \$.

Donc, en l'espace d'une journée, vous avez inhibé la plus grande source de financement qu'avaient les athlètes des Volontaires du Cégep de Sherbrooke. Vous avez privé de 25 000 \$ de jeunes athlètes en soif d'accomplissement.

Pour conclure, j'aimerais dire que je ne juge pas la cause que vous défendez, mais seulement le moyen que vous avez utilisé. Je doute fort que le gouvernement auprès duquel vous réclamez de l'argent ait autant souffert que nous dans cette histoire et c'est ce que je trouve déplorable. La manifestation du 12 novembre dernier a fait mal, mais elle a fait mal à 200 étudiants-athlètes qui ne demandaient rien qu'à vivre leur passion en paix.

Chers syndiqués, que cet incident malheureux et qui a coûté cher serve à ne pas répéter les erreurs du passé.

Cordialement,

Louis-Pierre Mainville  
Volontaires volley-ball AAA



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

### Lettre ouverte

## «Un blâme injuste»

Monsieur le Commissaire,

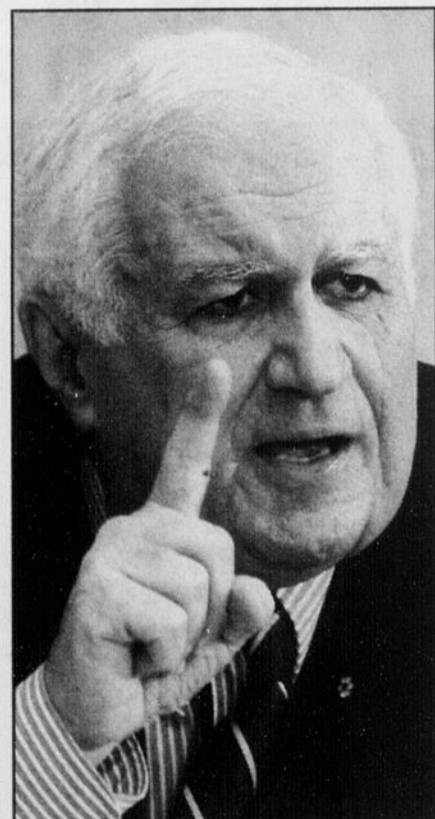
J'ai complété l'étude de mes options en ce qui concerne les suites à donner à votre rapport dont je continue de rejeter énergiquement les principales conclusions. Le contexte même des travaux de votre Commission, que vous n'avez pas hésité à qualifier avec désinvolture de «*best show in town*» au cours de vos entretiens avec les médias, continue de susciter la perplexité quant à votre objectivité tout au long du processus.

Seuls deux facteurs m'ont retenu d'en appeler immédiatement de votre verdict aussi injuste qu'erratique: le temps et l'argent. Au moment où j'en suis dans ma vie, s'engager dans ce long processus de contestation prolongera d'autant les souffrances et les torts irréparables déjà infligés à moi et à ma famille. Et, pour un homme de mes moyens, contester votre verdict sera également un processus financièrement très lourd.

Cela étant dit, pas un instant depuis que vous avez déposé les conclusions de vos travaux, je n'ai pu me résigner à l'idée de laisser se répandre, sans répliquer, cette immense tache sur ma réputation demeurée jusque là impeccable au bout d'une vie presque entièrement dédiée au service public.

Contrairement à ce que je lis dans votre rapport (pages 12 et 13), le Premier ministre Chrétien ne m'a jamais demandé de diriger le programme des commandites et, de fait, comme je l'ai toujours soutenu, je ne l'ai jamais dirigé.

Je trouve absolument ahurissant que vous tiriez pareille conclusion essentiellement sur la base du témoignage de Charles Guité, dont vous admettez par ailleurs qu'il «*n'a tout simplement aucune crédibilité*». «*Dans son témoignage, M. Guité s'est révélé être un homme sans scrupules et, s'il a été sans scrupules dans ses actes, on peut déduire qu'il l'a été tout autant quand il a dû témoigner*



Jean Pelletier

à leur sujet.» [p.417]

À partir de cette conclusion erronée sur le rôle du bureau du Premier ministre dans la gestion du programme des commandites, vous poursuivez vos égarements en me blâmant de n'avoir pas mis en place des contrôles plus serrés sur la gestion administrative du programme. Pareille structure de contrôle ne relève pas de l'appareil politique, mais bien de celui de la fonction publique. Elle existait d'ailleurs au sein du ministère responsable de la gestion du programme de commandites et c'est là que les règles, normalement efficaces lorsque respectées, ont effectivement été contournées et que des dérapages ont eu lieu.

De plus, le Conseil du Trésor avait reçu le mandat explicite de superviser

la mise en oeuvre des nouvelles règles afférentes aux contrats de commandite et de publicité. Combien de niveaux de contrôle a-t-on besoin, selon vous? Je note, à son égard, que lors de son témoignage devant vous, la vérificatrice générale avait affirmé que de nouvelles règles n'étaient pas requises.

On ne dira jamais assez non plus que le bureau du Premier ministre a pris action pour corriger la situation, dès qu'on s'est aperçu qu'il y avait des problèmes dans la gestion du programme, en référant notamment les cas les plus problématiques à la GRC et en demandant à la vérificatrice générale de faire enquête.

Ainsi, en plus d'être fondée sur de fausses prémisses, votre analyse révèle en outre que vous ne comprenez pas les rôles respectifs de l'appareil politique et de l'appareil de la fonction publique. À cet égard, la fonction publique a toutes les raisons d'être préoccupée par votre second rapport qui pourrait suggérer de nouvelles procédures susceptibles d'alourdir son fonctionnement; un phénomène qui progresse déjà dans l'appareil en réaction au contexte créé par vos travaux combiné à un certain zèle politique.

En conclusion, j'ai demandé à mes avocats de prendre toutes les mesures appropriées pour contester en Cour fédérale les éléments de votre rapport qui s'en prennent à ce que professionnellement, j'ai de plus cher au monde: ma réputation. Je suis convaincu qu'un regard plus objectif et mieux informé du rapport complexe entre l'appareil politique et celui de la fonction publique rejettera le blâme que vous m'avez attribué et rendra justice à ma longue carrière au service de mes concitoyens et de mes concitoyennes.

Jean Pelletier

N.B. Les références de pages renvoient à la version française du rapport.

## Un choix à respecter

M. Jean-Guy Dubuc,

Je ne considère pas le suicide assisté comme une forme de suicide quelconque mais plutôt comme une dérivation à la technologie.

Entre nous, qu'il y a-t-il de plus pire?

Maintenir une personne artificiellement en vie, souvent contre son gré, ou la laisser naturellement partir comme l'aurait voulu la nature?

Oui, il est bien de vouloir tout essayer

pour sauver la vie de quelqu'un mais malheureusement, on ne peut les sauver tous. On ne peut pas comme ça forcer une personne ayant toutes les raisons les plus valables du monde de vouloir mourir à rester en vie.

Vivant dans un pays libre et ne pouvant rien faire de plus pour ces gens, je crois que nous n'avons rien à faire d'autre que d'accepter respectueusement leur choix. Je crois qu'une telle décision ne doit sûrement pas être prise sur un coup de tête mais plutôt après de

longues réflexions de la part des proches et de la personne même. Il faut revenir sur terre! Oubliez les jeux de mots, la science de l'humain et les autres pays.

Il est ici question de valeur morale. Dernière chose: est-il logique d'accepter que l'on puisse mettre fin au début d'une vie (avortement) mais de ne pas accepter qu'une autre puisse finir?

Karine Scalabrini  
Ascot Corner

# Le ministre de l'Éducation interpellé

Les élèves des Appalaches lui présentent une pétition dénonçant les moyens de pression des enseignants



**Nelson Fecteau**

nelson.fecteau@tribune.qc.ca  
THETFORD MINES

Ce sont près de 1500 des 2500 élèves des écoles polyvalentes de Thetford Mines, Black Lake et Disraeli qui ont apposé leur signature sur une pétition déposée, hier matin, au bureau du ministre du Travail et ministre de l'Agriculture, M. Laurent Lessard, dénonçant les moyens de pression des enseignants, telles les journées de grève et le boycott

des activités parascolaires.

«À titre d'élèves des écoles secondaires de la Commission scolaire des Appalaches, nous demandons au gouvernement du Québec, à la CSQ et à la CSN de régler dans les plus brefs délais le dossier des négociations afin que les moyens de pression cessent et que nous n'ayons plus de journées de classe perdues causées par les différentes grèves et que nos activités régulières cessent d'être perturbées. Nous considérons que nos activités sont très importantes pour notre cheminement et notre motivation dans le but de conserver un environnement scolaire stimulant. Nous considérons également nos journées de classe comme étant essentielles à notre réussite. Par

conséquent, nous n'acceptons pas d'être les otages de ces moyens de pression», stipule le libellé de la pétition.

Cette dernière a été remise au ministre du Travail par Maxime Turcotte et Émilie Roberge et Elaine Marcotte, respectivement président (e) des conseils d'élèves des écoles secondaires de Thetford Mines, Black Lake et Disraeli.

Les représentants des élèves de la Commission scolaire des Appalaches ont contre les multiples refus des enseignants de collaborer à l'organisation d'activités, d'accompagner les élèves lors de sorties éducatives, d'aider à la correction des textes de l'album des finissants, de surveiller dans les locaux d'informati-

que et de faire les bulletins. L'annulation éventuelle des journées de neige et des voyages de fin d'année fait également mal aux jeunes élèves. «Et que dire du ridicule refus de ne pas se déguiser lors d'activités avec un thème vestimentaire ce qui habituellement amène un meilleur climat dans les classes», de déplorer Émilie Roberge.

Les élèves ont reçu l'appui des parents dans leur démarche. La pétition était accompagnée de lettres d'appui du comité des parents de la CSA de même que des conseils d'établissement des trois écoles qui ont adressé une demande pressante au ministre de l'Éducation afin que le conflit ne s'éternise pas.

Pour sa part, le ministre Laurent Les-

sard a accueilli favorablement la démarche des élèves. «Il s'agit là d'une démarche citoyenne responsable. Vous méritez ma médaille d'or de l'engagement. Je reçois et je porterai votre message», a-t-il d'abord déclaré. «Je lance un appel pressant à la négociation. Pas devant mon bureau, mais aux tables de négociation. Il est souhaitable qu'on trouve un terrain d'entente rapidement à l'intérieur de la capacité de payer», a-t-il poursuivi.

Chose certaine, une telle démarche risque de faire bouler de neige car les élèves de la région de Thetford Mines ont contacté ceux de nombreuses autres écoles du Québec qui se sont engagés à emboîter le pas.

## Arrosage Saint-Élie reçoit un prix d'innovation



**François Gougeon**

francois.gougeon@tribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Une entreprise de Sherbrooke, Arrosage Saint-Élie, s'est distinguée à la récente remise des lauréats pour l'entreprise horticole de l'année, auprès du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

Plus spécifiquement, l'entreprise du secteur de Saint-Élie-d'Orford, dirigée par Michel Grégoire, a reçu le Prix du ministre dans la catégorie «Service horticole innovateur». Le ministre Laurent Lessard récompense ainsi une entreprise horticole qui se démarque par l'originalité et la qualité d'un produit ou d'un service innovateurs en horticulture ornementale.

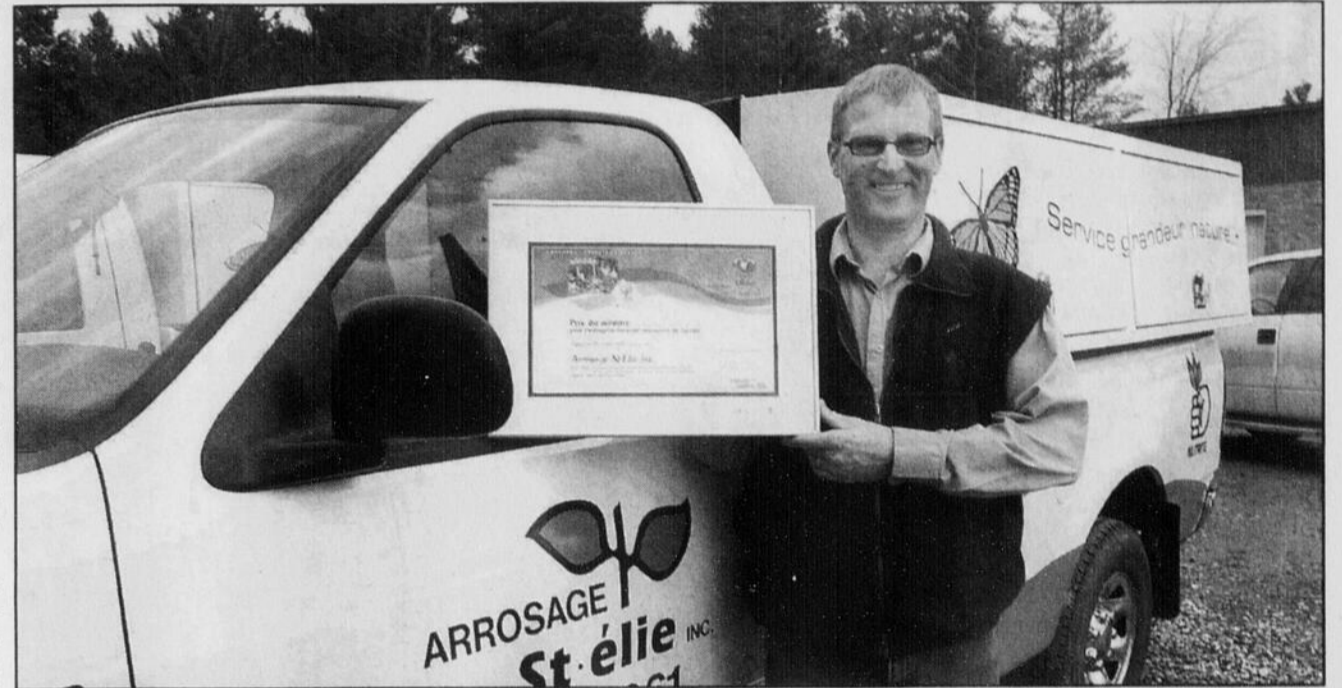
Cela signifie que Arrosage Saint-Élie se distingue parmi les 7000 entreprises horticoles du Québec, dont quelque

532 ayant le même type de permis que cette entreprise, en matière d'entretien paysager.

«C'est bien sûr une très belle récompense. J'en suis très heureux», s'est exclamé Michel Grégoire. Son projet novateur portait sur l'embauche de cinq étudiants, coordonnés par un contremaître, qui se sont déplacés à vélo pendant l'été pour procéder au dépistage précoce de la punaise des céréales sur les terrasses.

L'idée, a expliqué M. Grégoire, par cette création d'emplois d'été, c'était d'intervenir le plus rapidement possible en présence d'une infestation en devenir de ces punaises causant des dégâts aux pelouses. Et c'est à bicyclette que chaque jeune, responsable chacun d'environ 350 clients de l'entreprise, faisait sa tournée de dépistage. En tout, environ 1800 clients ont ainsi été visités.

«Face à la punaise des céréales, c'est important d'intervenir le plus tôt possible, avant les grosses chaleurs d'été. Quand un de nos jeunes nous référait un début d'infestation, nos équipes étaient en mesure d'intervenir pour la contrer adéquatement avec des produits naturels», a indiqué M. Grégoire.



Michel Grégoire, propriétaire d'Arrosage Saint-Élie, a reçu le Prix du ministre de l'Environnement dans la catégorie «Service horticole innovateur».

## Un client éméché malmène un chauffeur de taxi

**François Gougeon**  
SHERBROOKE

Un chauffeur de la compagnie de Taxis de Sherbrooke a eu du fil à retordre et s'est même fait tabasser par un client qui a refusé de payer sa course, au petit matin, dimanche.

Un peu avant 4 heures, avant-hier, une serveuse du bar Le Mondial, dans l'arrondissement de Fleurimont, a fait venir un taxi pour un de ses clients un peu éméché.

Cependant, a raconté hier le porte-pa-

role du SPS, le constable René Dubreuil, le passager a refusé net d'acquitter le passage, une fois à destination, angle Galt Est et Lavigerie.

«Devant cela, le chauffeur de taxi a décidé de retourner au bar pour se faire payer par l'établissement qui l'avait appelé. Mais le passager n'était pas d'accord et il s'en est pris au chauffeur, à qui il a notamment asséné un coup de poing. La bagarre n'a pas duré longtemps car l'individu récalcitrant a vite été arrêté», a expliqué M. Dubreuil. Évidemment, différentes accusations attendent ce mauvais client.

Pour Noël, soyez  
Passionné à l'OSS

Complétez le bulletin  
de participation et  
courez la chance  
d'assister au concert  
de Noël de  
l'Orchestre symphonique  
de Sherbrooke,  
le samedi  
10 décembre à 20 h,  
au Centre culturel.

10 paires de billets  
à gagner

Sur scène, l'OSS reçoit le Choeur  
symphonique de Sherbrooke  
et le Jeans'n Classics Band.

Une invitation de  
La Tribune et 101.1™  
PREMIÈRE CHAÎNE

**BULLETIN DE PARTICIPATION**  
**SOYEZ PASSIONNÉ À L'OSS**

Nom : .....

Adresse : .....

Code postale : .....

Tél. : .....

Adresse de retour : Concours « Soyez passionné à l'OSS »  
Journal La Tribune, 1950, rue Roy,  
Sherbrooke (Québec) J1K 2X8.  
Règlements disponibles à La Tribune  
Tirage le mardi 6 décembre à 15 h à La Tribune

Toyota  
**MAGOG**  
www.toyotamagog.com

**MÊME LA QUALITÉ PEUT ÊTRE ABORDABLE !**

VOICI NOS OFFRES IMBATTABLES  
DES DERNIERS 2005 NEUFS EN STOCK.

**TUNDRA 4 X 4**  
Les 2 derniers Toyota 1/2 tonne  
Tundra 4 x 4, avec chacun  
5 000 \$ de rabais !  
DU JAMAIS VU !

**TACOMA 2005**  
Le camion de l'année! Toyota Tacoma 2005  
4 portes à boîte automatique,  
offert à compter de 21 470 \$\*

**SIENNA 2005**  
La dernière fourgonnette  
Sienna 2005 tout équipée  
à compter de 26 760 \$\*.

**CAMRY LE**  
Et la dernière Camry LE sacrifiée...  
avec un rabais de 2 600 \$.  
DU JAMAIS VU !

**TOYOTA MAGOG... PENSEZ-Y !**

\* Prix incluant tous les rabais incluant celui du manufacturier. Toutes les taxes, transport et préparation en surplus.  
Offre finale sur les dernières unités en stock #25460, 25461, 25426, 25651, 25805 et 25987 avec prise de livraison avant  
le 30 novembre 2005. Photo à titre indicatif seulement. Demander les détails à votre représentant chez Toyota Magog.

**Toyota  
MAGOG**  
ACCÈS TOYOTA

274, BOUL. BOURQUE, OMERVILLE  
**843-9883**

... pensez-y !

# Piscines: resserrement des règlements?

À la suite de noyades à Coaticook et Sherbrooke, les coroners proposent des portes à ressorts

Presse Canadienne  
MONTRÉAL

**D'**attirants jouets gonflables oubliés dans la piscine, deux clôtures mal fermées et deux bambins morts noyés dans deux piscines familiales, dans la même semaine. Deux coroners de l'Estrie demandent maintenant aux municipalités de resserrer les règlements en matière de sécurité autour des piscines privées.

Les coroners Serge Adam et Gilles Sainton se sont respectivement penchés sur les décès du petit Anthony Charest, 2 ans, décédé à Coaticook à la fin juin, et de Roxanne Poitras-Dion, 3 ans, dans le secteur Deauville de Sherbrooke, une semaine plus tard. Deux accidents bêtes survenus à quelques jours des anniversaires des bambins.

La piscine hors terre où s'est noyé le petit Anthony n'était pas annexée au patio de la maison. Il fallait gravir une petite échelle, en haut de laquelle une porte à verrous bloquait l'accès au patio de la piscine.

Le jour du drame, la mère d'Anthony se préparait à aller se baigner avec son fils. Elle était dans la maison, pensant qu'il jouait avec son tricycle. Mais quelques instants plus tard, ne le voyant plus, elle va voir dans la piscine, pour le trouver, flottant sur l'eau, inconscient. La mère, des voisins et les ambulanciers ont vainement tenté de le réanimer.

Le garçon avait été attiré par un nouveau jouet gonflable flottant dans la piscine. Normalement, il n'aurait pas été



Archives La Tribune

**Deux noyades d'enfants étant survenues en Estrie cette année à cause de clôtures mal fermées, les coroners recommandent que les municipalités de Coaticook et de Sherbrooke obligent les propriétaires de piscines à utiliser des portes à ressorts.**

capable d'ouvrir la porte, mais le loquet devant la bloquer semblait défectueux, note le coroner Adam.

C'est aussi un jouet gonflable qui a attiré la petite Roxanne dans la piscine familiale de Deauville, une semaine plus tard. Son père la surveillait en même temps qu'il effectuait des travaux dans

son garage à quelques pas de la piscine. Mais un court instant d'inattention l'aura empêché de voir sa petite entrer dans l'enclos de la piscine par une porte restée ouverte par mégarde, et se jeter à l'eau. On a retrouvé l'enfant peu après. Elle est morte à l'hôpital.

Martine Poitras, la mère de la petite

Roxanne Poitras-Dion voit d'un bon oeil les recommandations des coroners et désire aller plus loin en s'impliquant dans la prévention d'autres drames comme le sien.

Dans les deux cas de noyades de bambins cet été en Estrie, les coroners ne blâment personne, les piscines ayant été

conformes aux règlements municipaux. Cependant, ils recommandent aux municipalités de Coaticook et de Sherbrooke de resserrer les règlements municipaux afin d'obliger les propriétaires de piscines à installer des portes à ressorts se refermant automatiquement et ne pouvant être ouvertes par de jeunes enfants.

Le Dr Sainton recommande en plus à la Ville de Sherbrooke et au gouvernement du Québec de sensibiliser la population à l'importance de bien protéger ses piscines et de suivre une formation en premiers soins.



La Tribune, Gilles Besmargian

**Michael Fisher, à son entrée au palais de justice de Victoriaville, hier.**

## Accusé de tentative d'enlèvement d'une fillette

Gilles Besmargian  
VICTORIEVILLE

**A**ccusé de tentative d'enlèvement et de voies de fait sur une fillette de 6 ans, au Colisée des Bois-Francis, samedi, Michael Fisher, d'Ottawa, a comparu brièvement devant le juge Pierre Labbé de la Cour du Québec, hier, au Palais de justice de Victoriaville.

À la demande de son procureur, Me Bruno Langelier de l'aide juridique, l'homme de 32 ans, qui aurait connu des problèmes de santé mentale dans le passé, a été référé au Centre hospitalier Sainte-Thérèse de Shawinigan afin d'obtenir une évaluation sur son aptitude à comparaître.

En principe, Fisher reviendra devant le tribunal le jeudi 1er décembre.

Il était porté disparu par ses proches depuis le 13 novembre dernier.

Dans cette affaire, rappelons que le résidant de la capitale nationale a été arrêté par les policiers de la SQ de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska dans un dépanneur, non loin du Colisée, peu de temps après avoir commis son crime, grâce à la diligence de parents présents au Colisée et ayant été témoins de la tentative d'enlèvement. Il a passé quelques heures dans les cellules de la SQ de la MRCA avant de comparaître, hier.

## L'enquête préliminaire de l'abbé Pichette en mars

Pierre Saint-Jacques  
SHERBROOKE

**L**es 8, 9 et 10 mars 2006 sont les jours retenus pour la tenue de l'enquête préliminaire de l'abbé Daniel Pichette qui doit répondre de 24 chefs d'accusation de crimes à caractère sexuel.

Après avoir consulté le juge coordonnateur, les avocats Denis Petitclerc pour la poursuite et Claude Robitaille pour la défense ont suggéré cette date au juge Conrad Chapdelaine de la Cour du Québec qui l'a entérinée.

On reproche au prêtre Daniel Pichette d'avoir commis des gestes de grossière indécence et d'attentat à la pudeur sur huit victimes féminines et masculines d'âge mineur.

Les événements en question seraient survenus au camp de vacances «Chez Grand-Maman», alors établi boulevard de l'Université, à Rock Forest et à Val-du-Lac, dans les années 60 et 70.

L'abbé Pichette n'a pas eu à se présenter devant le tribunal hier alors que son nom apparaissait pour la 11e fois sur le rôle.

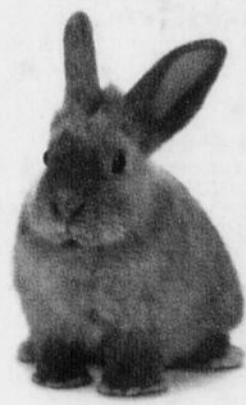
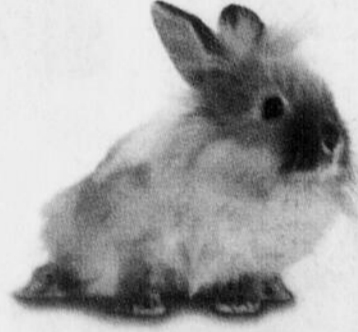
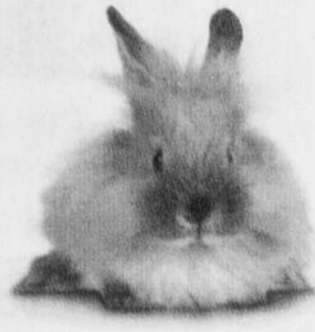
L'accusé est âgé de 79 ans.

Présentes lors de cette étape du processus judiciaire, des victimes, d'âge adulte maintenant, accompagnées de proches, trouvent les procédures extrêmement longues et éprouvantes.

Rappelons que la procureure Stéphanie Landry est assignée à ce dossier pour la poursuite.

# En automne, tout n'est pas gris.

Profitez des meilleurs prix de la saison jusqu'au 27 novembre.



50\$  
DE RABAIS



Samsung A670  
Phototéléphone  
**GRATUIT\***  
(avec un contrat de 3 ans)

50\$  
DE RABAIS



Motorola V710  
Phototéléphone,  
MP3 et MP4  
**99,99 \$\***  
(avec un contrat de 3 ans)

50\$  
DE RABAIS



LG 535  
Phototéléphone,  
MP3  
**129,99 \$\***  
(avec un contrat de 3 ans)



Signez un contrat de 3 ans maintenant et obtenez un cadeau cool de 100\$\*

**TELUS**  
mobilité™

le futur est simple™

Pour en savoir davantage sur ces super offres, passez nous voir à une boutique TELUS Mobilité, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands. Tous les détails à [telusmobilité.com](http://telusmobilité.com)

FUTURE SHOP

BRUNEL

BEV

teleplus

Dumoulin

BRASSERIE MONTREAL

Home

Zellers

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

**Sherbrooke**  
Carrefour de l'Estrie  
(819) 562-2883  
Cellulaire +  
Terrasses 777  
793, rue King Est  
(819) 829-0123  
Cellulaire +  
2445, rue King Ouest  
(819) 562-8889

**Coaticook**  
Cellulaire + / Brunelle Electronique  
10, rue Main Ouest  
(819) 849-8606  
**Drummondville**  
Alo Communication  
403, boul. Saint-Joseph  
(819) 475-3828

Cellulaire +  
Promenades Drummondville  
755, boul. René-Lévesque  
(819) 475-3611  
**Granby**  
Cellulaire +  
Galeries de Granby  
40, rue Evangéline  
(450) 378-9621

Communications Métropolitaine  
583, boul. Bowin  
(450) 777-3077  
**Magog**  
Cellulaire +  
441, rue Principale Ouest  
(819) 843-6627

**Saint-Hyacinthe**  
Cellulaire +  
Galeries Saint-Hyacinthe  
3200, boul. Laframboise  
(450) 773-6621  
Cellulaire +  
892, rue des Cascades  
(450) 773-7444

**Saint-Jean-sur-Richelieu**  
Cellulaire +  
Carrefour Richelieu  
600, rue Pierre-Caspe  
(450) 349-9621  
Majestech Inc.  
855, ch. Grand-Bernier Nord  
(514) 990-0547

**Victoriaville**  
La Grande Place des Bois-Francis  
(819) 357-9490  
Dumoulin  
525, boul. des Bois-Francis Sud  
(819) 357-2206

Offre valable jusqu'au 27 novembre 2005 avec nouvelles mises en service seulement. Le prix et la disponibilité des téléphones peuvent varier. \*Prix net en vigueur à la signature d'un contrat de 3 ans après rabais obtenu en magasin ou crédit porté au compte et affiché sur votre prochain relevé mensuel de TELUS Mobilité. Le cadeau de 100\$ est remis seulement lorsqu'un achat est effectué. Offre valable jusqu'au 31 décembre 2005 jusqu'à épuisement des stocks avec nouvelles ouvertures de compte consommateur seulement dans les boutiques TELUS Mobilité et chez les détaillants et les marchands participants. Le cadeau comprend les taxes et n'est pas monnaie. Certaines restrictions s'appliquent. Obtenez les détails en magasin. © 2005 TELUS Mobilité

190442